



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 décembre 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 décembre 2005

**Alignement rue de Genève : acquisition de la parcelle cadastrée  
section BL n°799**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005**

DELIBERATION D20050526

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Alignement rue de Genève : acquisition de la parcelle cadastrée  
section BL n°799**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le propriétaire des parcelles cadastrées section BL n° 798 et n° 799, dans le cadre de l'édification de sa maison d'habitation, est d'accord pour céder gratuitement à la Ville la parcelle n° 799 de 10 m<sup>2</sup> afin de garantir aux piétons une sécurité accrue sur cette portion de voie, en permettant le prolongement du trottoir et offrir une meilleure visibilité pour les véhicules entrant et sortant de sa propriété.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession gratuite décrite ci-dessus ;

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître DAGES, Notaire à Niort, tous les frais et droits y afférent y compris ceux de géomètre étant supportés par la Ville de Niort.

La dépense sera imputée au compte 21-2112-8221 du budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)